

ANNONCES LEGALES
AVIS MODIFICATIF D'ENQUETE PUBLIQUE
PROLONGATION

COMMUNE DE OLARGUES
Elaboration de la carte communale de Olargues

Le public est informé que par arrêté municipal du 04/10/2022, le Maire a prescrit l'enquête publique relatif à l'élaboration de la carte communale de Olargues.

Madame Fabienne Lallement, (retraîtée de l'éducation nationale) a été désigné en qualité de commissaire enquêtrice par M. Le Président du Tribunal Administratif de Montpellier.

Le dossier d'élaboration de la carte communale de Olargues et un registre où seront consignées les observations et remarques du public seront soumis à l'enquête publique durant 49 jours en mairie de Olargues du vendredi 21 octobre 2022 à 9h au vendredi 09 décembre 2022 à 12h, Le dossier est consultable aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie : Lundi, Mercredi et vendredi de 9h00 à 12h30

Madame la commissaire enquêtrice recevra le public en Mairie de Olargues :

- vendredi 21 octobre de 9H à 12H
- lundi 14 novembre de 9H à 12H
- mercredi 23 novembre de 9H à 12H

Le dossier d'enquête publique et le présent avis sont consultables sur le site internet de la commune : www.olargues.org

A l'expiration du délai de l'enquête, les registres seront clos et signés par Madame la Commissaire enquêtrice

Le rapport et les conclusions motivées de Madame la Commissaire enquêtrice seront tenus à la disposition du public, durant un an, aux jours et heures habituels d'ouverture, en Mairie de Olargues. Ils seront consultables en mairie et sur le site internet de la commune : www.olargues.org

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication de ces pièces à Monsieur le Maire, Mairie de Olargues - 34390 Olargues

Cet avis sera consultable en mairie jusqu'à la fin de l'enquête.